

TABLEAU SYNOPTIQUE FÉMININ

ÉQUIPE

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIERE	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +	Format équipe	Programme	Étapes compétitives	Finalité
		2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003 et -				
PERFORMANCE	TOP 12															Se référer à la réglementation du Top 12 GAF	
	NATIONALE													5/4/3	Code FFgym Programme FIG aménagé	ID/R <u>ou</u> R/Rgt	Championnat de France par équipes
														5/4/3	Code FFgym Programme Performance	Département Inter-département Région <u>ou</u> Département Région Regroupement	
	RÉGIONALE													5/4/3	Code FFgym Programme Performance sans aucune bonification	Département Inter-département <u>ou</u> Département Région	Championnat régional <u>ou</u> regroupement
			8-9 ans										5/5/3	Code FFgym Programme Performance 8-9 ans	Département	Championnat inter-département <u>ou</u> régional	
FÉDÉRAL	FÉDÉRALE A												5/4/3	Code FFgym Programme Fédéral A	Département Inter-département Région <u>ou</u> Département Région Regroupement	Trophée fédéral	
	FÉDÉRALE B												5/5/3	Code FFgym Programme Fédéral B	Département	Championnat inter-département <u>ou</u> régional	

Le **ou** fait référence à l'organisation territoriale différenciée des régions fusionnées + PACA ou des régions Bretagne / Pays de la Loire / Centre-Val de Loire

Dans la colonne "Nombre de gymnastes", le chiffre de droite (souligné) indique le nombre de notes comptabilisées à chaque agrès pour calculer le total de l'équipe, mais aussi le nombre minimal de gymnastes composant l'équipe pour que celle-ci soit autorisée à concourir :

- » Présentation d'une équipe avec un nombre insuffisant de gymnastes : l'équipe n'est pas autorisée à concourir,
- » L'équipe se retrouve avec un nombre insuffisant de gymnastes en cours de compétition : elle est autorisée à terminer la compétition et est classée, mais elle ne peut pas prétendre à la qualification pour l'étape supérieure. Dans cette situation une note à 0,00 point est attribuée pour calculer le total de l'équipe en respectant le nombre de notes comptabilisées à chaque agrès.

Pour le niveau de pratique Fédéral et la filière Performance Régionale, possibilité d'aménagements à l'initiative des comités régionaux et du regroupement, se référer aux pages 38 et 42.

TABLEAU SYNOPTIQUE FÉMININ

INDIVIDUEL

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRE	7 ans 2014	8 ans 2013	9 ans 2012	10 ans 2011	11 ans 2010	12 ans 2009	13 ans 2008	14 ans 2007	15 ans 2006	16 ans 2005	17 ans 2004	18-20 ans 2003 à 2001	21 ans et + 2000 et -	Programme	Étapes compétitives	Finalité
 ÉLITE	ÉLITE												Senior	Code FIG + bonifications	Tests de sélection	Championnat de France Élite	
										Junior				Code FIG + bonifications			
										Espoir							Code FIG Junior + bonifications
						Avenir											Code FFGym Programme Performance
 PERFORMANCE	NATIONALE													21 ans et +	Code FFGym Programme FIG aménagé Avec finales par appareil	Département Inter-département Région ou Département Région Regroupement	Championnat de France Individuel
														18-20 ans			
														17 ans			
														16 ans			
														15 ans			
														14 ans			
														13 ans			
														12 ans			
														11 ans			
														10 ans			
 FÉDÉRAL	RÉGIONALE													18 ans et +	Code FFGym Programme Performance sans aucune bonification	Département Inter-département ou Département Région	Championnat régional ou regroupement
														16-17 ans			
														14-15 ans			
														12-13 ans			
														10-11 ans			
														9 ans			
												8 ans					
FÉDÉRAL A	FÉDÉRAL A													18 ans et +	Code FFGym Programme Fédéral A	Département	Championnat inter-département ou Régional
														16-17 ans			
														14-15 ans			
														12-13 ans			
												10-11 ans					

Le **ou** fait référence à l'organisation territoriale différenciée des régions fusionnées + PACA ou des régions Bretagne / Pays de la Loire / Centre-Val de Loire

Pour le niveau de pratique Fédéral et la filière Performance Régionale, possibilité d'aménagements à l'initiative des comités régionaux et du regroupement, se référer aux pages 38 et 42.